

NOTICE DESCRIPTIVE

Cette notice est purement indicative et ne constitue en rien un engagement contractuel du Maître d'Ouvrage. Les contraintes de chantier ont pu amener à modifier les matériaux utilisés au cours du chantier par rapport à la présente notice descriptive.

LE 7

7, rue Couche - PARIS



MAITRE D'OUVRAGE

ESPRIMM, 60 rue Saint Lazare 75009 Paris



SOMMAIRE

I.	PARTIES COMMUNES	3
1.	Porte d'accès et système de fermeture	3
2.	Accès aux étages	3
3.	Local Poubelle / Vélo - Poussette	3
4.	Electricité / Eau / Télécom	3
5.	Boîtes aux lettres	4
6.	Revêtements de sol	4
a.	Rez-de-chaussée	4
b.	Escaliers du RDC au R+5	4
c.	Étages	4
7.	Revêtement muraux	4
a.	Rez-de-chaussée / Escalier / Étages	4
	Hall	4
	Palier	4
	Portes palières	4
II.	OSSATURE DE L'IMMEUBLE	5
1.	Fondations	5
2.	Murs de façades	5
3.	Planchers & murs séparatifs	5
4.	Menuiseries extérieures & garde-corps	5
III.	PARTIES PRIVATIVES	6
1.	Appartement	6
a.	Cloisons intérieures	6
b.	Revêtements des sols intérieurs	6
c.	Revêtements des sols extérieurs	6
d.	Revêtements muraux	6
e.	Cuisine	6
f.	Sanitaire	7
g.	Menuiseries Intérieures	7
h.	Chauffage, rafraichissement eau & électricité	7
i.	Téléphone/ Télévision/ Internet	8
j.	Eclairage	8
k.	Ventilation / VMC / Hotte	8

CARACTERISTIQUES TECHNIQUES GENERALES DE L'IMMEUBLE

I. PARTIES COMMUNES

1. Porte d'accès et système de fermeture

L'entrée de l'immeuble se situe au 7 rue Couche et dessert 12 logements sur 5 niveaux

L'accès à l'immeuble est sécurisé par deux portes en acier. La première située sur la rue donne accès au SAS de l'immeuble. La deuxième est dans le SAS et donne accès à la deuxième partie du hall et permet l'accès au reste des parties communes.

Les deux portes sont sécurisées par un système de vidéophone et/ou Vigik.

Les portes palières des logements de marque ALIAS (réf : SECUREX C) sont blindées à 6 points de fermeture et possèdent une certification CR3 (résistance à l'effraction). Elles sont munies, côté extérieur d'un bâton de maréchal de marque UNIVERS DE LA POIGNEE et côté intérieur d'une poignée de marque MILLA POIGNEE (réf : Shark) dans les mêmes finitions.

2. Accès aux étages

Les paliers d'étage sont accessibles depuis le hall principal par l'escalier, ou bien par l'ascenseur d'une capacité maximum de 6 personnes et compatible PMR (Personnes à Mobilité Réduite). Ceux-ci desservent les niveaux du RdC au R+5.

3. Local Poubelle / Vélo - Poussette

Les locaux communs se situent au rez-de-chaussée et sont accessibles depuis la rue par des portes à accès sécurisés.

Le local poubelle se situe au rez-de-chaussée et est accessible depuis la rue.

Le local vélo se situe au rez-de-chaussée et est accessible depuis rue.

Le local vélo est muni d'un système d'accrochage mural assurant le rangement de 24 vélos.

Dans le local poubelle, un carrelage protège le sol et les murs jusqu'à une hauteur de 1,20 m.

Le reste des murs est recouvert d'une peinture de propreté.

L'évacuation des eaux s'effectue par des siphons de sol.

Dans le local vélo, un carrelage protège le sol.

Les murs sont recouverts d'une peinture de propreté.

L'évacuation des eaux s'effectue par des siphons de sol.

4. Electricité / Eau / Télécom

Les colonnes techniques sont situées en parties communes (Hall et paliers) de l'immeuble.

Le tableau électrique des services généraux se trouve au rez-de-chaussée.

Les compteurs d'eau de chaque appartement se situent sur les paliers, dans la colonne technique eau. L'immeuble est raccordé au réseau fibre optique de la ville de Versailles.

5. Boîtes aux lettres

Les boîtes aux lettres se trouvent dans le SAS et sont agréées PTT.

6. Revêtements de sol

a. Rez-de-chaussée

Le sol du hall est réalisé en PIERRE DE CASTILLE « ADOUCIE »

Un tapis brosse de marque DECORIB est installé dans le SAS.

De la moquette de marque TOULEMONDE BOCHART (réf. Normandy Alysse) est installée au sol dans la deuxième partie du hall

b. Escaliers du RDC au R+5

Le sol est peint avec une peinture de propreté grise.

c. Étages

Le sol des paliers est réalisé en PIERRE DE CASTILLE « ADOUCIE » et en moquette de marque TOULEMONDE BOCHART (réf. Normandy Alysse)

7. Revêtement muraux

a. Rez-de-chaussée / Escalier / Étages

Hall

Les murs sont habillés de panneaux en bois fraisés de marque LATHO COMPONENTS (réf. Asolo) ou recouverts de miroirs ou recouverts de peinture satinée (réf. RAL 9010)

Palier

Les façades de gaines et la porte d'accès à l'accès à l'escalier sont recouvertes de panneaux en bois stratifié de marque POLYREY (réf. Orme de Nancy)

Le reste des murs sont recouverts de peinture satinée (réf. RAL 9010)

Portes palières

Les portes palières sont habillées de panneaux en bois stratifié de marque POLYREY (réf. Orme de Nancy).

II. OSSATURE DE L'IMMEUBLE

1. Fondations

Les fondations du bâtiment sont réalisées en semelles de béton armé de 60 cm de hauteur et situées sous la dalle du RdC. Elles reposent elles-mêmes sur des pieux disposés stratégiquement sur la parcelle.

2. Murs de façades

Les murs de façade sont composés :

- De murs porteurs en béton armé 18 cm d'épaisseur ;
- D'une isolation intérieure de 150 mm de laine de roche + plaque de plâtre 13 mm ;

La façade avant est habillée d'une paroi en brique pleine de marque WINENBERGER (réf. Forum prata)

La façade arrière est habillée de brique en plaquette de marque WINENBERGER (réf. Forum prata) ou recouvert d'enduit (réf RAL 9003 ou RAL 7010) ;

3. Planchers & murs séparatifs

Les planchers sont constitués :

- Dalle béton de 18 cm
- Résilient acoustique
- Isolation / plancher chauffant et chape de 6 cm
- Revêtement de sol (carrelage / parquet / pierre)

Du chauffage hydraulique par le sol est installé dans les salons et cuisine des appartements.

Les murs périphériques sont en béton et ont une épaisseur de 18 cm

Les murs de refend sont en béton et ont une épaisseur de 20 cm

4. Menuiseries extérieures, occultation & garde-corps

Les menuiseries extérieures de la marque KLINE ou TECHNAL sont composées d'un châssis en aluminium avec double vitrage clair.

Les vitrages répondent aux normes acoustiques ainsi qu'aux exigences thermiques du projet.

L'ensemble des menuiseries extérieures est équipé de stores électriques à commandes individuelles :

- Les menuiseries extérieures sur rue, sont munies de toiles semi opacifiante de la marque BANDALUX ;
- Les menuiseries extérieures sur cour sont munies de stores à lames opaques

Les gardes corps sont en verre avec lisse en aluminium anodisé.

Des pare vues garde-corps métal et bois sont installés dans les jardins et sur le toit terrasse.

III. PARTIES PRIVATIVES

1. Appartement

a. Cloisons intérieures

Les cloisons intérieures des logements sont de type Placostyle 70mm ou 100mm d'épaisseur remplies de laine de roche. Les pièces humides sont en Placostyle hydrofuge.

b. Revêtements des sols intérieurs

Un parquet chêne contrecollé marque ARTENS (réf. Intenso XL chêne naturel) est installé dans toutes les pièces sèches

La pose est réalisée à l'anglaise

Le chêne est issu de forêts françaises et certifié PFC et PEFC. Fabrication est Française.

Le revêtement des salles de bains et salles de douches est un carrelage grès cérame émaillé de (réf. Charming Amber) de dimensions 80 cm x 80 cm.

Le revêtement des cuisines et des WC est un carrelage grès cérame émaillé de marque KRONOS (réf. Anticaot Bruges) de dimensions 80 cm x 80 cm

c. Revêtements des sols extérieurs

Les terrasses du R+1 au R+2 sont composées de dalles sur plots en carrelage grès cérame.

d. Revêtements muraux

La peinture des murs dans les chambres, dégagement, WC, buanderie et cuisine est une peinture finition satinée de couleur blanche (RAL 9010).

La peinture des plafonds est une peinture finition mate de couleur blanche (RAL 9003).

Le revêtement mural des salles d'eau et salles de bains est composé de :

- Carrelage en grès cérame (réf. Essenziale Strutt Wave) de dimension 40 cm x 120 cm ;
- De faïence sur le reste des murs, de marque MYTILES (réf. Blanc brillant) et de dimensions 30 cm x 60 cm.

e. Cuisine

Les cuisines sont réalisées sur mesure grâce à des caissons MDF et des façades en MDF stratifié de marque EGGER (réf. Perfect Sense top mat) avec tiroirs et poignées.

Le plan de travail et le dossier (coup d'éponge) sont en Corian

Les cuisines sont entièrement équipées d'électroménager de la marque MIELE : Four / Lave-vaisselle / plaques à induction / micro-ondes / réfrigérateur avec bacs de congélation / hotte.

f. Sanitaire

Les salles d'eau et les salles de bains sont équipées de douches à l'italienne carrelées ou de baignoires avec tablier carrelé

Les meubles de salles de bains sont laqués blancs et munis d'un plan de travail en résine de type Corian marque MASALLEDEBAIN.COM.

La robinetterie est de marque HANSGROHE :

- Douche : Mitigeur encastré Croma 280 (réf. 27961670). Mitigeur et douche de tête ;
- Baignoire : Mitigeur thermostatique encastré Talis E (réf. 71745670) + douchette + Mitigeur thermostatique Ecostat baignoire ;
- Vasque : Mitigeur Talis E encastré mural (réf. 71734670)
- Lavabo : Mitigeur Metropol 100 (réf. 32500000) ;
- Cuisine : Mitigeur Talis M54 (réf. 72840000) ;

Des pare-douches et pare-baignoires vitrés fixes ou semi fixes sont installés dans chaque salle d'eau et salle de bains.

Les WC suspendus sont de marque GEBERIT avec chasse d'eau murale encastrée.

Les lave-mains installés sont en résine.

g. Menuiseries Intérieures

Les portes de distribution des logements sont en bois stratifié de marque PAIL (réf. Linea). Elles sont à âmes pleines, charnières invisibles et serrures magnétiques. Les poignées sont en laiton mate de marque MILLA POIGNEE (réf. Shark)

Les portes de placards sont en bois stratifié de marque EGGER (réf. Perfect Sense Top mat) avec prise de mains intégrée finition laiton de marque Hubler

Les placards / dressings sont équipés de tringles, étagères et tiroirs.

h. Chauffage, rafraichissement eau & électricité

Le chauffage et l'eau chaude des appartements sont produits par une chaudière à GAZ individuelle de marque ATLANTIC (réf. Naia Duo 35)

Pour les appartements 11 et 12, la production de chauffage et d'eau chaude est assuré par une pompe à chaleur air-eau de marque ATLANTIC (réf. Alfea Extensia Duo R32). Ces deux appartements bénéficient également d'un rafraichissement assuré par la pompe à chaleur.

Les espaces jours sont équipés d'un plancher chauffant réglable par un thermostat disposé dans le séjour.

Le chauffage des espaces nuit des logements est assuré par des radiateurs à eau chaude de marque RADSON (réf : TINOS) équipés de robinets thermostatiques.

Les salles de douches et bains sont équipées de sèche serviettes électrique installé sous le carrelage ou de sèche serviettes traditionnels.

Une vanne d'arrêt général d'eau est installée dans chaque appartement.

Les compteurs électriques se situent à l'entrée des logements.

i. Téléphone/ Télévision/ Internet

Plusieurs prises réseau RJ45 sont installées dans les appartements : Séjour et chambres. Elles relaient le signal téléphonique, Internet

j. Eclairage

Les entrées sont équipées de spots LED de marque ARKOSLIGHT (réf. SWAP M).

Les séjours sont équipés de corniches lumineuses avec bandeau LED et de douilles bout de fil.

Les cuisines / salles de bains / salles d'eau / WC et chambres sont équipés de spots LED de marque ARKOSLIGHT (réf. SWAP M) et de gorges lumineuses.

Toutes les chambres parentales sont dotées de deux attentes électriques murales de part et d'autre du lit permettant l'installation d'appliques.

L'appareillage électrique des logements (interrupteur, prise) est de marque SCHNEIDER (réf : ODACE)

Chaque espace extérieur dispose d'un ou plusieurs éclairages.

k. Ventilation / VMC / Hotte

L'extraction d'air des pièces humides est assurée par une ou plusieurs bouches d'extraction reliées à un moteur collectif situé en toiture.

La VMC doit fonctionner en permanence afin de garantir un renouvellement de l'air suffisant, évitant ainsi la dégradation de certains matériaux.

Chaque pièce de vie est équipée d'une entrée d'air qui ne doit pas être obstruée.

Les hottes sont munies d'un système de recyclage de l'air par charbon actif.